Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213501182-20251203-2025076-DE

COMMUNE DE GAHARD 35490

Séance du 3 décembre 2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2025	
Date de la convocation : 26 novembre 2025 Date d'affichage : 26 novembre 2025	**Nombre de membres en exercice** : 15 **Nombre de présents** : 12 **Nombre de votants** : 13
L'an deux mille vingt-cinq, le 3 décembre à 20 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie sous la présidence de Madame LAVASTRE, Maire,	**Présents :** Madame LAVASTRE, Maire, MM. CŒUR-QUETIN, DUGUEPEROUX, GRELIER, GAUTIER, NEVOUX, THUILLIER, FERRIERES, MMES CHALMEL, DROILLARD, LANOUILLER, LAVRILLOUX, Conseillers municipaux.
Secrétaire de séance : Mme Marie LAVRILLOUX	**Absents** : Mme ROYER **Absents excusés :** Mme LEVET, Mme DEROYER **Pouvoir** : Mme LAVASTRE pour Mme LEVET,

➢ **2025-076/COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ILLE AUBIGNE (CCVIA)/**Relais Petite Enfance/Renouvellement convention de mise à disposition d'un local communal

Madame le Maire informe l'assemblée que dans le cadre des séances d'atelier d'éveil du Relais Petite Enfance, la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné souhaite conventionner avec la Commune de Gahard pour la mise à disposition de l'étage de la salle des sports, le mardi de 9 h 30 à 11 h 15 en période scolaire.
Madame le Maire donne lecture du projet de convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **ACCEPTE** les termes de la convention.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition du local situé à l'étage de la salle des sports avec la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné.
- **PRECISE** que la mise à disposition prend effet à compter du 1ER janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026.

Fait, délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
Isabelle LAVASTRE